



TARIFS DES SERVICES PERISCOLAIRES

2025-2026

CANTINE

Mise en place du dispositif de l'Etat "la cantine à 1 euro" à compter de Septembre 2023 :

Le Conseil Municipal a décidé de valider le 6 juin 2023 la mise en place d'une tarification sociale des repas de cantine pour permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1 € maximum.

Le quotient familial pris en compte sera celui adressé par la Caisse d'Allocations Familiales ou la MSA. Les personnes ne possédant pas de quotient familial devront présenter l'avis d'imposition de l'année en cours. Sans justification de revenus, les repas seront facturés au prix maximum, soit 3.70€ par repas.

Tranche	Quotient familial	Tarifs
T1	QF inférieur à 1 000 €	1,00 €
T2	QF entre 1 000 € et 1 300 €	3,50 €
T3	QF supérieur à 1 300 €	3,70 €

Repas d'un enfant non prévu (en cas de récurrence) : tarif du repas multiplié par deux, à compter du 6^{ème} repas.

GARDERIE MATIN ET SOIR

Garderie périscolaire	Tarifs
La ½ heure	0,80 €
Dépassement d'horaires : Au-delà de la fermeture à 19h00	Forfait de 25,00 €